



Délibération n°2026-09

Réunion du conseil d'administration du CCAS du 09 juillet 2026 à 17h30

Date de la convocation : 02/07/2026

Membres en exercice : 11

Membres présents : 8

Représentés : 2

Etaient présents : Véronique CHABRAN, Julie DUMANOIR, Nathalie GAMELIN, Éric LEBAS, Marie-Pierre PADULAZZI, Marie-Paule BONHOMME, Marie-Thérèse CUVIER, Pascale FOUET.

Absents excusés : Annette MARTIN procuration faite à Julie DUMANOIR, Brigitte CLATZ procuration faite à Nathalie GAMELIN, Christiane HONORÉ.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Julie DUMANOIR

OBJET : ADMINISTRATION DU CCAS - FONCTIONNEMENT DES INSTANCES – ELECTION DU VICE PRESIDENT DELEGUE

Le quorum constaté,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU la candidature de madame Pascale FOUET ;

CONSIDERANT qu'il appartient au conseil d'administration d'élire en son sein un Vice-président délégué ;

Après avoir procédé au vote,

À la majorité (8 POUR, 2 ABSTENTIONS) :

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au vote par bulletin secret pour l'élection du vice-président délégué du centre communal d'action sociale de la commune d'Isneauville.

A obtenu : Madame Pascale FOUET 8 voix.

En conséquence, le conseil d'administration,

- **ELIT** madame Pascale FOUET en qualité de vice-présidente déléguée du centre communal d'action sociale de la commune d'Isneauville.

POUR : 8

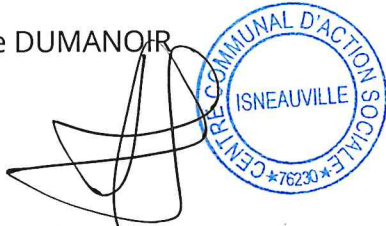
ABSTENTIONS : 2

SANS PARTICIPATION : 0

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Membre du conseil d'administration,

Julie DUMANOIR



Transmis Préfecture : **22 JUL. 2026**

Affichage : **22 JUL. 2026**

La Présidente,

Véronique CHABRAN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérékurs citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.